

Paris, le 19 novembre 2007

Reporters sans frontières  
Contact : Jean-François Julliard  
Tel : (33) 1 44 83 84 84  
E-mail : julliard@rsf.org

Langage : Anglais et **Français**

**Conseil des droits de l'homme – Examen périodique universel  
Première session – 7 au 18 avril 2008**

**Contribution de Reporters sans frontières, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial, à propos de la situation de la liberté de la presse au Maroc**

### **Exposé de la situation de la liberté de la presse**

La situation de la liberté de la presse au Maroc a beaucoup évolué depuis la montée sur le trône du roi Mohammed VI. Si les journalistes marocains jouissent d'une liberté de ton relativement plus large que dans les autres pays de la région, ils ne sont pas pour autant épargnés par des mesures de censure. Aux côtés de la presse officielle et partisane, il existe au Maroc une presse privée indépendante florissante autant dans la langue maternelle, l'arabe, qu'en français.

Malgré de nombreuses promesses de réformes, le Maroc n'a toujours pas adopté de mesures pour modifier le code de la presse, un texte liberticide qui contient une vingtaine d'articles prévoyant des peines de prison pour des délits de presse. Les procès de journalistes ne sont pas des événements rares. Depuis 1999, année de l'arrivée au pouvoir du roi Mohammed VI, pas moins de 34 organes de presse ont été censurés et 20 journalistes ont été condamnés à des peines de prison, en vertu du code de la presse, du code pénal ou encore de la loi antiterroriste. Au Maroc, les journalistes ne craignent pas seulement le code de la presse. Un journaliste a été interdit d'exercer pendant une durée de dix ans en vertu du code pénal. Il était pourtant jugés

### **La situation de la liberté de circulation des informations sur Internet**

Peu de problèmes ont été relevés sur la toile, même si les autorités marocaines n'hésitent pas à censurer des sites comme Youtube dès lors que leur contenu est jugé irrespectueux envers la personne du roi. Par ailleurs, le Maroc bloque l'accès aux sites proches du mouvement indépendantiste sahraoui Front Polisario, ainsi qu'à la publication en ligne du mouvement islamiste "Justice et Bienfaisance", qui remet en cause la légitimité du régime monarchique.

## **Mesures prises par l'Etat pour améliorer la situation**

En février 2007, le Maroc a mis en avant un projet de réforme du code de la presse, présenté par les autorités comme une avancée "importante et historique" dans le renforcement de la liberté d'expression et de la liberté de la presse. Pourtant, ce texte n'apporte aucune garantie nécessaire à la protection des journalistes.

## **Collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG)**

Les autorités marocaines ont reçu Reporters sans frontières à trois reprises en l'espace de deux ans dans le but d'engager un débat sur l'évolution de la scène médiatique marocaine. Mais ce dialogue n'a rien donné de concret alors que les interpellations et condamnations de journalistes, les saisies de leurs publications se sont poursuivies.

## **Recommandations**

-Reporters sans frontières recommande au nouveau gouvernement, nommé en septembre 2007, de reprendre les discussions avec les professionnels des médias pour faire avancer les négociations sur un nouveau code de la presse, qui mettrait un terme aux peines de prison punissant la "diffamation du roi, des princes et des princesses".

-Reporters sans frontières recommande aux autorités marocaines de mettre fin à l'interdiction d'exercer pendant dix ans à laquelle a été condamné le journaliste Ali Lmrabet en 2005.

## **Méthodologie**

Les informations présentées dans cette note ont été collectées et vérifiées par Reporters sans frontières. L'organisation dispose notamment d'un réseau de correspondants présents dans 130 pays dans le monde ainsi que d'un réseau d'organisations partenaires présents dans une vingtaine de pays.

Dans certains pays, un journaliste peut passer plusieurs années en prison pour un mot ou une photo. Parce que emprisonner ou tuer un journaliste, c'est éliminer un témoin essentiel et menacer le droit de chacun à l'information, Reporters sans frontières, fondée en 1985, œuvre au quotidien pour la liberté de la presse.